



Le 10 mars 2015

Compte-rendu Assemblée Générale Mali-Médicaments 8 mars 2015

Début de la séance à 14H00 par Dominique VERRIEN, vice-président, le quorum étant atteint.

Secrétaire de séance : Margueritte DURAND

Etaient présents : voir liste d'émargement jointe (22 adhérents présents)

Etaient représentés : Odile BRETON, Nicole LORETTI, Jean Pol SIMON, Jean-Claude LE MOAL, Marie-Françoise LE MOAL, Lucie THRAENLY, Catherine ROUSSEAU, Françoise TURPEAU, Colette VERRIEN, Yvette DESOUDIN (10 adhérents ont fait parvenir un pouvoir)

A été mentionné avant d'aborder les points à l'ordre du jour :

- *Martine D. notre fondatrice et Robert TOGO, notre correspondant local, sont de tout cœur avec nous depuis 'leurs lointains pays'.*
- *Un grand merci à Catherine PELRAS pour l'organisation du repas qui a précédé l'Assemblée Générale et aussi à toutes les cuisinières. Merci aussi à Claire ROTTIER de nous accueillir à chaque fois.*

➤ Exercice financier 2014 :

Présentation et commentaires des résultats par Jean Marc GILANT, trésorier :

Celui-ci n'est pas en équilibre, il est déficitaire de 5 207.93 €.

- Dépenses : 39 281.67 €

Les grands postes de dépenses ont été rappelés : 25 800 € pour le volet puits (*fin Tendely, Wagourou,*

Sougourou-Dagnan), 4 500 € pour le volet latrines « filles- garçons » construites dans les écoles de *Temegolo, Baragnagolé, et Tendely*, 3 798 € versés en tout aux dispensaires de *Pel-Maoudé et de Bandiagara*, à l'hôpital *Carvadro de Sévaré*, également celui de *Koro* ainsi qu'au centre de soins infantiles de cette ville, pour qu'ils puissent venir en aide aux personnes qui n'ont pas les moyens de se soigner. Ces structures ont bénéficié aussi de l'envoi de petits matériels hospitaliers. Par ailleurs, 800 € ont été virés pour permettre aux huit écoles publiques et catholique rattachées à la commune de *Pel-Maoudé* de se doter chacune d'une 'trousse à pharmacie' de premier secours et 200 € ont été affectés à la formation des directeurs de ces école et des responsables des comités de gestion appelés précisément à se servir de ces trouses.

- **Recettes : 34 073.74 €.**

Notre donateur principal nous a même fait parvenir, en plus de son don habituel de 11 000 € une somme supplémentaire de 3 000 €. Il est à noter d'autre part, une augmentation des rentrées dues à davantage de donateurs et d'adhérents (*52 adhérents en 2014, 32 en 2013*). Le Conseil Général des Yvelines nous a octroyé dans le cadre de la deuxième convention triennale que nous avons conclue avec lui et dont nous avons vécu en 2014 la deuxième année d'exécution la somme de 6 614 €.

Notre opération brioches de septembre dernier a quant à elle dégagé un bénéfice net de 4 721.84 €. Il faut ajouter à cela l'opération Micro-dons qui nous a rapporté 1 371.21 €, nos deux vide-greniers de Sonchamp et Saint-Hilarion qui nous ont pourvus d'une somme de 635.90 €, nos ventes d'objets artisanaux du Mali qui nous ont rapporté cette année 1 591.90 € et 'le jus de pommes' qui a alimenté aussi nos recettes à hauteur de 458.50 €.

- **Bilan : déficit de 5 207.93 € Equilibre réalisé par prélèvement sur fonds de réserves (15 623.95 € disponibles au 01/01/2014):**

Au 01/01/2015, la situation en trésorerie est donc de 10 415.62 € = fonds de réserves.

➔ **Approbation unanime exercice 2014**

➤ **Rapport d'activités 2014 :**

L'année 2014 a été très riche comme l'atteste le résultat de l'exercice.

➔ **Approbation unanime rapport moral année 2014**

➤ **Budget prévisionnel 2015 :**

Budget 2015 présenté en équilibre par Jean Marc GILANT, tous les postes traditionnels d'activités sont honorés. C'est comme à l'accoutumé un budget prudent qui est proposé:

○ **Recettes : 26 137 € :**

Pour l'établir nous avons tenu compte du fait que la dernière subvention que nous allons recevoir cette année du Conseil Général des Yvelines dans le cadre de la convention triennale qui nous unit à cette instance encore pour 2015, sera moins élevée que les précédentes ,3 807 € contre 6 614 € reçus précédemment, du don de 10 000 € de notre donateur, des 5 000 € de bénéficiaires de notre 'opération brioches', des 1 300 € de recettes de l'opération micro-dons et des divers gains occasionnés par les vide-greniers et par les ventes d'objet d'artisanat dogon à l'occasion par exemple des marchés de Noël.

Unanimentement, il a été décidé de poursuivre notre opération Micro-don au magasin Franprix de Versailles qui nous a accueillis l'an dernier.

Quant à l'opération 'Brioches', il a été décidé de dimensionner l'ampleur de cette action en fonction des forces vives disponibles, et d'essayer de prévoir un secteur de vente pour le lendemain du dernier weekend de septembre afin d'écouler le cas échéant les invendus. S'agissant de notre opération ' jus de pommes', une recette de 400 € est provisionnée qui correspond aux frais engagés le cas échéant. De même, la journée animation due au titre de la convention triennale signée avec le département est budgétée en dépenses et en recettes à hauteur de 500 €, montant de la subvention octroyée pour cela.

○ **Dépenses prévisionnelles : 26 137 € :**

Dans le domaine des puits, il a été rappelé que Wagourou est achevé et que le chantier de latrines à Andiamana sera terminé à la fin de la semaine prochaine. Ces réalisations que nous devons au titre de la 3^{ème} tranche de la convention triennale sont en conséquence d'ores et déjà honorées.

Le chantier de Sougourou-Dagnan, hors convention avec le département et réalisé entièrement sur nos fonds propres est lui aussi achevé (*6 m d'eau potentiellement exploitable, la population nous a fait part de sa très grande satisfaction et de sa joie d'avoir de l'eau sur place au village*). , il n'y aura pas de nouvelle mise en chantier prévue avant la prochaine saison sèche qui commencera à l'automne prochain. Nous avons prévu 12 000 € de provisions pour démarrer cette prochaine campagne de creusement ou de réhabilitation de puits. Cette somme pourra être abondée éventuellement comme d'habitude suivant nos rentrées en trésorerie à l'automne.

S'agissant des latrines, 2 300 € ont été budgétés, ce qui correspond au chantier d'Andiama. La demande est forte, notamment cette fois de la part des écoles franco-arabes et beaucoup de remerciements nous sont parvenus. Une amélioration certaine au niveau sanitaire et une plus grande fréquentation scolaire notamment chez les filles ont été constatés. Cependant, nous n'avons pas encore tout le recul souhaitable pour commencer à évaluer le processus d'extraction du contenu des fosses vidangées et le résultat des premiers épandages dans les champs. Jean Claude BEUF a assisté à une formation organisée conjointement par le Département et PS-Eau. Il en ressort que toutes les associations et ONG œuvrant dans ce domaine sont confrontées au même problème, la seule consigne formulée étant que les intervenants au moment de l'enlèvement des boues dans la fosse soient protégés (gants, masque). Par ailleurs, à Andiamana, Ghana TOGO a amélioré l'ouvrage en réalisant une dalle en pente afin d'éviter toute stagnation. Nous lui faisons confiance ainsi qu'aux utilisateurs pour rechercher la solution la plus

adaptée au terrain.

Dans le domaine aide aux dispensaires, nous avons maintenu les postes budgétaires alloués à l'envoi de petits matériels hospitaliers pour 800 €, l'aide directe financière à l'achat de médicaments pour 4 000 € et la possibilité d'octroyer une aide alimentaire aux populations en cas de nécessité de 500 €. Comme d'habitude, l'octroi des sommes allouées à chaque unité de soins dépendra du retour des documents que nous sollicitons, à savoir devis, facture, nombre de personnes concernées, nature des soins et de l'appréciation de la qualité du service exprimée par notre correspondant local, Robert TOGO. Une attention plus particulière sera portée cette année au site de Bandiagara, un courrier a d'ores et déjà été adressé au responsable afin que cette structure renoue avec des pratiques conformes à nos exigences.

L'activité nouvelle 'fourniture de trousse à pharmacie' de première urgence dans les écoles, accompagnée d'une formation destinée à en permettre un usage optimal, conjuguée à une sensibilisation aux règles élémentaires d'hygiène et notamment de sensibilisation au lavage des mains, est reconduite. La somme de 1 200 € y est octroyée notamment pour répondre aux nouvelles demandes et au réapprovisionnement des stocks. Comme pour l'aide aux dispensaires, un suivi est exigé. De très nombreux témoignages nous sont parvenus, il en ressort que c'est un succès, que les bénéficiaires sont très fiers et reconnaissants de la formation dispensée et de la dotation en médicaments.

Il en est de même pour les deux exemplaires des cahiers pédagogiques envoyés à Robert pour exploitation par les enseignants sur la thématique de la sensibilisation à l'hygiène. D'autres exemplaires seront dupliqués puis plastifiés et expédiés à notre correspondant pour distribution dans chaque école.

Le trésorier conclut en mentionnant les autres postes de dépenses qui figuraient à l'ordre du jour, ceux-ci n'amenant aucun commentaire, nous avons procédé au vote.

➔ **Approbation unanime du budget 2015 présenté en équilibre**

➤ **Activités prévisionnelles – définition de nos priorités:**

Pour 2016, Mali-médicaments présentera un nouveau plan triennal afin d'obtenir une nouvelle convention avec le Conseil Départemental ou le GIP-Y-CID en fonction du degré d'avancement de cette structure.

Suite à nos rencontres avec les responsables de l'organisme PS-eau, (Programme Solidarité Eau), nous démarcherons, avec leur concours éventuel, les collectivités territoriales pour que soit proposé aux ressortissants de ce type de collectivité la mise en œuvre de la Loi OUDIN-SANTINI, soit la possibilité pour les associations humanitaires qui œuvrent comme nous dans le domaine de l'eau de percevoir 1% des recettes de leurs services en eau et en assainissement. Les difficultés pour que cette possibilité se réalise sont d'obtenir l'adhésion à ce principe d'un responsable local puis la mise en application de ce texte par le « fermier » en charge des services eau et assainissement.

Un projet ponctuel, finançable à hauteur maximum de 75% du coût total des sommes engagées pour

cette année sera présenté, sous réserve de finalisation, à l'Agence des micro-Projets de la Guilde soutenu par l'Agence française de Développement (AFD) et avec l'aide technique de PS-Eau. Mali-Médicament a par ailleurs adhéré à PS-Eau, le montant de la cotisation s'élève à 100 €.

Sylvain METAIS propose son concours afin de renforcer le groupe constitué de Jean Claude BEUF, Dominique VERRIEN, Alain DURAND en charge des dossiers de recherche de subvention.

La base de constitution de nos dossiers est à nouveau réaffirmée, à savoir la recherche d'une cohérence sanitaire locale, les éléments fondamentaux étant de fournir une eau de qualité, la possibilité des moyens d'assainissement, l'accompagnement à l'appropriation des réalisations et des règles d'hygiène subséquentes.

En application, cela signifie qu'annuellement comme budgété pour 2015 la réalisation d'un puits et d'un bloc de latrines soient programmés.

La possibilité d'intervention à l'avenir de La commune du Vigan sur le territoire de celle de Pel-Maoudé est à nouveau évoquée.

➤ **Mali-Médicaments 40 ans en 2016 :**

Faisant suite à la décision de fêter cet anniversaire, comment allons-nous le faire ?

Nous ne pouvons pas pour des raisons évidentes de sécurité envisagé pour le moment de célébrer ne serait-ce qu'en partie cet anniversaire au Mali. Par contre, il a été décidé :

- ➔ D'inviter pour cet évènement notre correspondant Robert TOGO et Baboua TRAORÉ, membre d'honneur et ce au nom des liens historiques et d'amitié noués au cours des ans. Nous rechercherons les solutions permettant de diminuer le coût des voyages qui sont ainsi à prévoir afin de ne pas trop impacter le programme de nos réalisations annuelles 2016.
- ➔ De donner une dimension importante à cet évènement qui se déroulerait sur une semaine. La période retenue est soit la première soit la deuxième semaine d'avril 2016.
- ➔ De constituer un petit groupe pour réfléchir, proposer et préparer ces réjouissances avec le concours de Jean Claude BEUF, de Dominique VERRIEN, de Jean Marc GILANT, de Catherine ROCHAS et de Marguerite DURAND. Si une autre personne parmi les absents à notre assemblée se porte volontaire pour se joindre au groupe, nous l'invitons à se faire connaître.

➤ **Adoption unanime de la réévaluation du montant minimum de la cotisation soit 6 € pour 2016:**

➤ Renouvellement du Conseil d'Administration :

En application de l'article 8 de nos statuts, renouvellement par tiers.

Reconduction unanime du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. VERRIEN Dominique, Français, 14 rue de la fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, fonctionnaire Education Nationale
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 cours des Juillottes 94700 MAISONS ALFORT, cadre comptable
- Trésorière adjointe : Mme DESOUDIN Yvette, Française, 2 rue de la Treille 78490 MONTFORT L'AMAURY, retraitée
- Secrétaire : Mme ROUSSEAU Catherine, Française, 25 rue de la Fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, Aide à la personne
- secrétaire adjointe: Mme Marguerite DURAND, française, 15 rue Rouget de L'Isle 78120 RAMBOUILLET, orthophoniste

Conseil d'Administration :

Les personnes nommées ci-dessus et : M. FORIEN Bernard, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain **sont reconduites dans leur fonction à l'unanimité.**

Mme TORDEUX Claude démissionnaire est remplacée par Mme Catherine ROCHAS, élue à l'unanimité.

Le président rappelle la force de Mali-Médicaments, à savoir que c'est une association qui a son histoire, que pour une grande partie de ses membres, ils en sont fondateurs, que cette association a su évoluer dans le temps car toutes les grandes décisions ont toujours étaient débattues et prises ensemble. Ces moments officiels sont aussi des moments de convivialité et de plaisir de se retrouver.

➤ Divers :

- Changement éventuel de banque : Jean Claude BEUF ayant obtenu globalement satisfaction de la part de la Banque Populaire, nous poursuivons pour le moment notre collaboration avec celle-ci. La Société Général, contactée propose pratiquement les mêmes conditions avec cependant au bout de deux ans une facturation partielle des opérations courantes.
- Bilan des journées événementielles du 6 et 7 février 2015 à St Hilarion : un succès tant au niveau des enfants scolarisés à St Hilarion qui ont été de véritables vecteur d'information sur la problématique de l'eau auprès de leurs parents, que pour la présence dans la salle au moment

du débat-conférence. Bravo encore à Alain DURAND et à Dominique VERRIEN ! Cependant un regret, il ne restait plus assez de temps pour un véritable échange après les différents exposés prévus pour en constituer la base. Succès aussi pour le spectacle, il a été très apprécié. Le maire de St Hilarion, ses adjoints, des conseillers ainsi que des élus de Rambouillet et d'Epernon nous ont honoré de leur présence ainsi que Clotilde NEELS AHOUANSOU, représentant le département. De plus, une bonne opération financière, un bénéfice net de 772.15 € a été réalisé. Cet évènement rentrait dans le cadre de la journée d'animation due au titre de la convention avec le Département.

- Participation ou non « Prix de la charte » : il a été décidé d'attendre de voir les règles éditées par le GIP-SUD Yvelines.

Pas d'autre question soulevée, **Fin de séance 16h35**

Le 10/03/2015

le Président, Jean Claude BEUF, la secrétaire de séance, Margueritte DURAND

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Dominique VERRIEN vice-président
01 30 41 09 27 - 06 17 10 44 68
Dominique.verrien@wanadoo.fr
- Mme Catherine ROUSSEAUX Secrétaire
rousseaux_catherine@orange.fr
- M Jean-Marc GILANT Trésorier
jmgilant@free.fr
- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>